

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 16 (1986)
Heft: 6

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE

▲ Pour la Vieillesse

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

▲ GENÈVE

Près du centre ville: la «Résidence Villereuse»

C'est le 1^{er} octobre 1984 que s'est ouverte, au 52, rue de la Terrassière, cette pension pour personnes âgées. Il s'agit de la première réalisation de la Fondation «La Vespérale», groupement à but non lucratif.¹ Son président, M. Jacques Vernet, chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, est représenté au comité de «La Vespérale», ainsi qu'au comité genevois de Pro Senectute, par Mme Nicole Florio, secrétaire de ce département. L'immeuble dans lequel se trouve la «Résidence Villereuse» a été mis gratuitement à la disposition de la Fondation par le Département des travaux publics. «La Vespérale» a la charge de l'entretenir.

A qui s'adresse cette pension ?

Aux femmes à partir de 62 ans et aux hommes de plus de 65 ans, moyennement handicapés sur le plan physique, et qui demandent un logement adapté, une surveillance médicale et paramédicale régulière, un confort adéquat et une organisation des loisirs.

Cette pension comprend 33 chambres individuelles réparties sur 5 étages. Chaque chambre est équipée d'un cabinet de toilette (avec WC, lavabo et douche), ainsi que d'un lit et d'une armoire. Au gré de la place disponible, le pensionnaire a la possibilité d'apporter des meubles et objets personnels.

¹ Une deuxième pension, dont nous parlerons à une autre occasion, a été ouverte au quai des Arénieres en 1985.

Les repas sont servis à la salle à manger du 6^e étage, agrémentée d'un balcon-terrasse, ou dans les chambres en cas de maladie du pensionnaire.

L'encadrement et les prestations

Sous la direction de Mme C. Valente, infirmière, une équipe de 18 personnes constitue le personnel de la «Résidence Villereuse», soit: une infirmière en soins généraux, quatre infirmières assistantes, trois aides hospitalières, une animatrice et pour la partie hôtelière, une cuisinière, une lingère et des femmes de ménage. La présence permanente de ce personnel permet d'assurer la surveillance, les soins courants, l'administration des médicaments selon les prescriptions médicales et l'aide dans les différents actes de la vie quotidienne. Le D^r Girod, médecin responsable de cette pension, vient trois heures par semaine et se tient à disposition en cas d'urgence. Bien entendu, les pensionnaires peuvent continuer à recevoir les soins de leur médecin traitant.

Pour un prix journalier de Fr. 100.— ils bénéficient encore de l'entretien de leur logement, d'une alimentation adaptée (trois repas et deux collations), de l'entretien de leur linge personnel, ainsi que d'activités d'animation et de gymnastique. Pour favoriser leur autonomie, ils disposent chacun d'une boîte aux lettres personnelle. En outre, ceux qui désirent s'occuper eux-mêmes de leur linge peuvent utiliser la

buanderie prévue à cet effet. Une tisanerie est installée à chaque étage de l'établissement et permet à ceux qui le désirent de se préparer café, thé ou tisane.

Bien avant d'en avoir besoin...

La directrice, Mme Valente, nous a déclaré qu'à la «Résidence Villereuse», comme dans beaucoup d'autres pensions genevoises, la liste des personnes en attente est bien longue.

Mme Valente se joint à Pro Senectute Genève, pour recommander aux personnes âgées, qui envisagent la possibilité d'entrer dans une pension, d'entreprendre des démarches telles que visites, inscriptions dans une ou plusieurs maisons, bien avant d'être confrontées à une situation d'urgence. L'équipe des assistants sociaux de Pro Senectute Genève est à disposition pour vous aider dans votre réflexion ou pour vous communiquer tous les renseignements nécessaires.

H. Maillard

Service social de Pro Senectute Fondation pour la Vieillesse

5, Place de la Taconnerie
1204 Genève - Tél: 21 04 33
(de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h).

Foyers de jour

Les 5 foyers de jour genevois rappellent qu'ils accueillent volontiers pendant l'été quelques personnes qui se sentiraient seules et isolées en l'absence de leur famille ou entourage.

N'hésitez pas: grâce aux sorties et autres activités collectives, c'est une occasion de «vacances» lorsqu'on ne peut ou ne veut quitter Genève.

Pour tout renseignement: Pro Senectute-Genève, tél. 21 04 33.

VAUD

Assemblée générale annuelle de Pro Senectute Vaud

Elle eut lieu le 18 avril à Moudon, en présence de plus d'une centaine de délégués venus de toutes les régions du canton. Parmi les invités on remarquait le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, le préfet de Moudon Maurice Tombez, les municipaux Leibundgut (Moudon) et J.-D. Cruchaud (Lausanne), des représentants des Eglises, de Pro Infirmis, du Service de prévoyance et d'aide sociale CIPA, de l'Entraide familiale, des soins infirmiers, des assurances, des préposés AVS, etc. Le président Jean Wertheimer remercia de leur collaboration les Autorités et les associations «attelées à la charrue sociale», ainsi que la direction de Pro Senectute à Zurich.

Plusieurs départs et mutations interviendront dès l'an prochain. Le professeur Jean Wertheimer quittera son poste après 7 années d'activité, et le directeur de Pro Senectute Vaud, M. Daniel Girardet, fera de même après avoir assumé sa tâche pendant 12 années: deux départs qui seront regrettés et dont notre journal parlera en temps utile. Au sein de Pro Senectute Vaud, Pierre Tâche est nommé responsable de la direction des loisirs avec, comme adjointe, Mme Mirella Méan. M. Roger Weber devient chef comptable et Mlle Turrian secrétaire de la direction. D'autres nominations interviennent aux centres de jour. Le Service d'aide au foyer accueille 5 nouvelles collaboratrices. A souligner les 15 années d'activité de Mme Marianne Thiébaud (aide et conseils) et les 11 ans de Mme Pierrette Loup (aide au foyer), deux collaboratrices qui sont chaleureusement félicitées.

Chapitre activités

Rappelons que les divers services de Pro Senectute Vaud occupent 55 collaborateurs(trices) salariés.

Dans le rapport de direction, glanons quelques informations: aide et conseils, soutien moral mis à part, Fr. 393 495.— d'aide financière ont été versés. L'aide au foyer a effectué 167 016 heures de travail dans 82 communes. Dans le chapitre des loisirs relevons l'existence de 200 groupes de gymnastique, 35 groupes de natation et 5 groupes de danse. Pro Senectute soutient la Fédération vaudoise des clubs d'âinés qui groupe à ce jour 49 clubs. «Va et découvre ton

pays» a organisé 17 sorties (8700 personnes). Le tournoi de jass a réuni 1600 participants, et les 4 centres de jour fonctionnent à la satisfaction de tous. A signaler encore les journées gérontologiques, la préparation à la retraite et les informations gérontologiques, un service dirigé par Ph. Vultier. Sans oublier le service de presse animé par Mme J. Mayor.

Jean Carrel, adjoint administratif, annonça quatre initiatives dignes de mention: un tournoi de pétanque en juin (voir note à la suite de cet article); en septembre, un cours de 15 leçons d'initiation à l'autodéfense; des courses en petit bus (13 places) chaque semaine; et la création d'un orchestre symphonique.

Puis l'assistance applaudit un spectacle audiovisuel qui permit à chacun de se faire une idée précise des activités des divers services de Pro Senectute. A l'heure de l'apéritif offert par la Commune de Moudon, le municipal Leibundgut présenta sa charmante cité, son histoire, sa vie commerciale, industrielle et agricole.

Nominations et démissions

Rappelons que Jean-François Bourgeois, responsable du bureau pour les questions du 3^e âge de la Fédération des coopératives Migros à Zurich, succédera en mars 87 à M. Daniel Girardet à la tête de Pro Senectute Vaud. M. René Burnet, ancien chef de la Santé publique, aujourd'hui administrateur délégué de la Fondation Mont-Calme, démissionne du conseil de direction, cependant que Mme J. Durrussel, ancienne présidente de la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sports, quitte le Comité vaudois. Le Conseil de direction accueille deux nouveaux membres: Mme F. Poyet, présidente de la Fondation «Fernando et Rose Inverni-Desarzens», et M. Ch. Kleiber, chef de service au Service de la santé publique et de la planification sanitaire. Entrent au comité vaudois: M. Louis Guisan, ancien conseiller d'Etat nommé membre d'honneur; Mme Y. Jegerlehner, présidente de la Fédération de gym, natation et sports; M. Robert Ducret, ancien chef de l'Office de la sécurité sociale, et M. Samuel Henchoz, préfet du Pays-d'Enhaut.

Fédération vaudoise des clubs d'âinés

M. Jean Rebeaud, président

Yverdon-les-Bains, capitale du Nord vaudois, accueillit le 7 avril les assises statutaires annuelles de la Fédération vaudoise des clubs d'âinés. Réunion fort sympathique: 103 personnes représentant 35 clubs étaient présentes. Le président J.-P. Cavin salua les invités: le préfet Samuel Groux, Mme A. Martin, municipale, MM. Roland Poletti, président d'honneur, Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, Louis Décorvet, président de la Fédération romande, et nous en passons. Quatre nouveaux clubs furent admis au sein de la fédération: l'Amitié de Clarens, la Coccielle de La Chaux-sur-Cossonay, les Aînés de Belmont-sur-Lausanne, et l'Infirmier Contesse, EMS de Rommainmôtier.

Le rapport présidentiel fait état de 4 séances de comité et de 9 séances du bureau. C'est dire que les dirigeants ne cessent d'œuvrer pour la bonne marche de l'association. Date importante à agender: le 26 mai qui verra la célébration du 10^e anniversaire de la fédération. Une grande journée de fête et d'amitié, avec rallye en cars, surprises et concours. Les clubs sont invités à faire de cette journée celle de leur sortie annuelle. Personne ne sera déçu!

M. Cavin souligna la nécessité d'adapter les activités futures aux désirs des nouveaux retraités: pendant ces 10 années écoulées bien des choses ont changé. Il souhaite aux assistants d'être ceux «pour qui la retraite est un moment agréable de la vie». Le rapport se termina par des remerciements à Pro Senectute Vaud, notamment à Pierre Tâche, nommé responsable du Service des loisirs, et à Mme Méan, adjointe.

Après l'approbation des comptes présentés par Jean Carrel, adjoint administratif à Pro Senectute, on procéda aux élections. M. René Girardet, démissionnaire, sera remplacé au comité par Mme Rose Pache (Pully). Quant au président Cavin, il demanda à être relevé de ses fonctions pour être à même de se consacrer entièrement au club Ermitage. Par acclamations,

M. Jean Rebeaud (Payerne) fut appelé à lui succéder. Celui-ci remercia ses prédécesseurs qui méritent tous un coup de chapeau: MM. R. Poletti, Charles Henri, Mme Simone Carmentrand et M. J.-P. Cavin. Il dit sa gratitude à l'équipe de Pro Senectute «qui a tout rendu possible» et fit appel aux participants des séminaires pour que des idées de nouvelles activités soient apportées. Une vice-présidente secondera M. Rebeaud dans sa tâche; il s'agit de Mme Lisette Hofer, de Ste-Croix. Mme Christiane Corthésy, de Pampigny, est appelée à entrer au comité dont les autres membres sont réélus.

Un vin d'honneur fut offert par la Municipauté. On applaudit Mme Antoinette Martin, municipale chargée des Œuvres sociales, qui présenta sa ville à l'assistance. Les origines d'Yverdon — 20 880 habitants — remontent à 2000 ans avant Jésus-Christ. La capitale du Nord vaudois est devenue un important carrefour industriel, commercial et touristique, notamment grâce à ses thermes. Cette intéressante allocution fut suivie d'un exposé de M. R. Poletti, sur le club Ermitage, dont il fut le fondateur et dont il est légitimement fier. 200 membres, des activités variées, des ateliers bien outillés, un rayonnement certain dans toute la région.

Au cours du repas, la doyenne du Conseil de paroisse, Mme Cornuz, et le curé Martin apportèrent des messages d'estime et d'encouragement. L'après-midi fut occupé par une magistrale conférence du professeur Michel Hagmann de l'Université de Genève, sur «l'évolution démographique et l'intégration des personnes âgées», suivie d'une discussion. Vaste sujet, en vérité, que l'orateur eut le talent de présenter avec clarté à un auditoire attentif.

Tournoi de pétanque

Pro Senectute Vaud organise, sous le patronage de 24 Heures, un grand tournoi de pétanque. Il aura lieu les 12 et 13 juin 1986, de 9 h à 20 h au Pré Vidy, sur le terrain du Club de pétanque de la Bourdonnette, qui prête aimablement son concours. Le premier jour, il y aura les éliminatoires, le second, les 8^{es}, quarts, demis et finale.

En cas de mauvais temps, la manifestation sera reportée d'une semaine. Inscrivez-vous et venez nombreux ta-

quiner le cochonnet à Vidy. Vous qui ne jouez pas, venez encourager les joueurs et partager leurs réactions passionnées...

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 36 17 21.

Le 28 juin 1986

Fête du Centre Pierre Mercier: Le printemps des aînés

Ce n'est pas seulement à 20 ans qu'on fête le printemps! Les aînés s'en donnent chaque année à cœur joie au Centre de jour, entraînés par toute l'équipe de Pro Senectute qui appelle à la rescousse musiciens et chanteurs pour une ambiance du tonnerre...

Les aînés ne sont pas les seuls à participer à la fête. Ils y viennent accompagnés de parents, d'amis, d'enfants, toutes générations confondues. Et c'est ce qui en fait le charme.

Ce 28 juin 1986, dès le matin, ce sera le «petit» café, puis l'apéritif en musique tandis que les narines seront chatouillées par le parfum des saucisses et côtelettes grillant sur le feu de bois. Et que les salades fraîches et colorées, alignées sur l'éventaire, feront des clins d'œil tentateurs. Et puis il y aura aussi des bancs de pâtisseries «home made», cakes, tartes et gâteaux com-

me on n'en trouve nulle part pour agrémenter un thé ou une bière, l'après-midi venu.

Une avalanche de livres et revues feront le bonheur des bouquinistes alors que les amateurs de fleurs s'arracheront bouquets et arrangements.

Que dire de l'animation qui régnera tout au long de la journée et de la soirée? Citons un défilé de mode, l'après-midi, pour la 2^e année consécutive, une tombola aux prix séduisants, la chorale des Aînés et les Gais Vagabonds.

Soyez nombreux à vous joindre à la joyeuse équipe du Centre Pierre Mercier, Florimont 24, Lausanne, le samedi 28 juin 1986 pour cette fête où la gaieté est de mise et à laquelle «Jean Rosset» convié ne saurait courtoisement faire défaut!

Va et redécouvre ton pays

Quoi de meilleur qu'une viande rôtie à la broche, qu'une promenade en forêt pour vous ouvrir l'appétit, qu'un apéritif pour vous mettre dans l'ambiance? Redevenez pour un jour l'homme — ou la femme — des bois. Participez à la broche organisée au Refuge de Montassé à Crissier, par Pro Senectute.

Dates: 7, 8, 9 et 11 juillet 1986 (le 10: c'est complet).

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 36 17 21.



▲ VALAIS

Maison-foyer médicalisé au Grand Séminaire

Le Grand Séminaire de Sion proche de l'évêché, qui a formé des générations de prêtres, est plus ou moins libre depuis le départ des séminaristes à Fribourg. Il abrite actuellement des réfugiés et des pensionnaires du Home Saint-Alexis. Depuis de longs mois, des consultations ont eu lieu auprès de différents organismes dont Pro Senectute, en vue de la création d'une Maison-Foyer, médicalisée, de 50 lits environ au Grand Séminaire. La commune de Sion, sur la base du rapport «Politique de la vieillesse», du mois de juin 1985, soutient cette initiative privée apportant une solu-



Le Grand Séminaire.

tion aux problèmes de l'hébergement des personnes âgées. Un comité se constitue présentement en vue de recueillir des fonds, environ 100 000 francs, pour créer cette fondation. Cette nouvelle résidence, pour personnes âgées, deviendrait le «HOME DES GLARIERS». La fondation deviendrait locataire du Grand Séminaire.

Au vu de la conjonction des volontés des différents partenaires, la réalisation de ce nouveau home pourrait intervenir dans un proche avenir. Une excellente nouvelle pour Sion et la région.

ma

Activités 1985

Le Chanoine Henri Bérard, lors de l'assemblée annuelle de Pro Senectute Valais a relevé les actions réalisées en 1985.

Pro Senectute Valais est intervenu par des aides ponctuelles, lors d'hospitalisation, de maladie, de frais de chauffage, de cotisations en retard etc. Il a accordé 101 prestations uniques pour Fr. 118 602.-, 29 prestations périodiques pour Fr. 61 779.70 et 8 prestations en nature pour Fr. 2135.-. Parallèlement à ces actions personnalisées, Pro Senectute est intervenu dans des actions communautaires, en mettant à disposition des services d'animation socioculturelle, de sport, de travaux manuels, de repas à domicile, de vacances, de cures et de réflexion.

On parle beaucoup aujourd'hui du coût de la santé. Tous ces services autofinancés, ouverts à toute personne, dès l'âge de 55 ans, sont des moyens remarquables de prophylaxie pour une bonne qualité de la vie. Il y a en Valais 66 clubs d'aînés avec 3200 membres, 11 boutiques de travail et de vente avec 250 participants, 114 groupes de gymnastique, 8 groupes de natation, 17 groupes de ski et 9 groupes de marche.

Un service particulièrement utile au maintien des personnes âgées chez elles est le service de repas à domicile. Ce service, qui fonctionne dans les localités de plaine, s'instaure petit à petit dans les communes de montagne. Pour la région de Sion à Sierre, SO GI SA à Uvrier a livré 10 000 repas à domicile avec le concours de chauffeurs bénévoles. Près de 35 000 repas ont été livrés en Valais à 237 ménages, couples ou personnes seules. Il fallait le souligner.

ma

GENÈVE

Le groupement genevois pour la gym (GGGA)

invite tous les aînés à participer aux **cours d'été** qui ont lieu en **juin** au Bouchet, St-Gervais, Minoterie, Choulex, Aubépine, Budé, Contamines, Grand-Lancy, St-Jean et Veyrier.

Fr. 2.- par leçon à payer sur place.

Renseignements: tél. 28 88 16 de 9 h. à 11 h.

▲ FRIBOURG

Une nouvelle vision du travail

La consultation sociale auprès des personnes âgées et (ou) auprès de leur famille représentait presque, il y a peu d'années, l'unique domaine de travail des assistants sociaux.

Aujourd'hui encore, elle prend une place importante parmi les tâches à effectuer, spécialement pour l'amélioration de la situation financière des personnes âgées.

Cependant, une nouvelle vision consistant à travailler de plus en plus, non seulement avec les usagers intéressés mais aussi avec certaines institutions concernées, prend actuellement une importance grandissante dans le travail du personnel spécialisé.

Avec les «Objectifs 1981», Pro Senectute souhaite développer les prestations ambulatoires (aides à domicile, services de repas, pédicure, transports, etc.), ceci dans le but de favoriser le maintien à domicile.

Par les services d'animation, tels que sport, vacances, clubs, centres de jour, etc., nous aimerions développer avec les personnes âgées, des activités adaptées à leurs besoins, capacités et intérêts.

Pro Senectute-Fribourg essaie, par la création de nouvelles prestations en services, de travailler d'une manière plus ouverte. Son but n'est pas de créer de nouvelles prestations, de faire concurrence à ce qui fonctionne déjà, mais plutôt d'apporter une contribution, soit financière, soit par des conseils. La Fondation a aussi l'intention de développer des services pour lesquels le besoin existe.

Un des buts principaux que nous nous sommes fixés est de permettre aux personnes âgées de s'organiser entre elles et de s'entraider.

Notre rapport d'activité 1985 donnera quelques exemples de cette nouvelle vision du travail et de notre développement.

Vous pouvez l'obtenir en téléphonant à Pro Senectute Fribourg, tél. 037/22 41 53.

Walter Kurz

▲ JURA

En vacances avec Pro Senectute Jura

Nous confirmons le programme des vacances, annoncé en mars 1986. A Gais (Appenzell), du 24 juin au 3 juillet, de 730 francs à 920 francs; à Cattolica, du 26 août au 10 septembre, de 930 francs à 1100 francs; à Lugano, du 7 au 16 octobre, de 1020 francs à 1137 francs. Les intéressés sont invités à demander le bulletin d'inscription au secrétariat de Pro Senectute Jura, case postale 209, Delémont 1 (tél. 066/22 30 68). S'il vous manque des sous, faites-le-nous savoir: il existe des solutions!

▲ TESSIN

Anche per il Mendrisiotto un'assistente sociale al lavoro

Gli interventi di consulenza e assistenza di Pro Senectute in Ticino si estendono già a tutti i Comuni del Cantone, ma per ora esistono i due Centri di Lugano e Locarno. È in programma però un'estensione dei servizi a cominciare dal Mendrisiotto. Questo lembo di terra svizzera si protende a sud a mo' di cuneo nel territorio italiano limitrofo delle province di Como e Varese ed è in parte condizionato dalle vicende socio-economiche della situazione di confine politico.

In tale contesto geografico e umano è tutt'altro che semplice il compito della nuova assistente sociale di Pro Senectute Ticino che ha qui iniziato il suo lavoro.

La popolazione anziana presenta nel Mendrisiotto, più che altrove, particolari e differenti caratteristiche ed esigenze. Nei piccoli villaggi, taluni di poche centinaia di abitanti e anche meno, tutti si conoscono: i vecchi, che spesso sono in maggioranza, specie nelle ore diurne non si sentono soli nella vecchia casa di sempre, dove il vicino rappresenta la presenza amica che può intervenire in caso di bisogno, il paesaggio familiare assicura stabilità, la passeggiatina giornaliera, anche se spesso con meta il cimitero, è utile

Balades de juin

Le jeudi 5 juin, de Saint-Ursanne à Ocourt — La Motte; le jeudi 19 juin, aux Franches-Montagnes, région du Creux-des-Biches — Le Cerneux-Godat. Prière de demander le programme et le bulletin de participation à l'adresse ci-dessus.

Fête de la gymnastique

Enfin, le 12 juin, Courtemaîche sera le lieu d'une fête de la gymnastique des aînés, entre 9 h 15 et 17 h 30. «Chez l'Cabri» s'occupe de la subsistance, Gérard Kummer de la musique. Pour plus de détails, demandez le programme! Groupes et individuels ont jusqu'au 30 mai pour s'inscrire!

A. Richon

BIENNE



Fédération Romande des Fédérations ou Associations de Clubs d'Aînés

un 25 juin important!

Le 25 juin aura lieu à Bienne la 5^e assemblée de la Fédération romande des fédérations ou associations de clubs d'aînés (FRFCA). Il y a exactement 3 ans et 17 jours que cette fédération tenait sa première assemblée constitutive à Yverdon, le 8 juin 1983. Pour le 25 juin, rendez-vous au restaurant Union, en pleine ville de Bienne, à l'angle des rues Heilmann et Bubenbergh, sur la route Neuchâtel-Soleure. Thème de la rencontre: «Qui est vieux? Image et avenir.»

La réunion sera présidée par M. Louis Décorvet, de Genève, président de la FRFCA. Peu avant midi, la Ville de Bienne offrira l'apéritif et M. Petermann, conseiller municipal, souhaitera la bienvenue à l'assistance.

Prix de la journée: personne domiciliée sur place ou voyageant à ses frais: Fr. 25.—; auditeur: Fr. 5.—; personne venant à Bienne en car: Fr. 45.—.

Dernier délai d'inscription: 15 juin.

Trois cars sont prévus. De Genève ou Mme Claire Pittet (tél. 022/42 10 63) renseignera à l'heure des repas. De Lausanne, avec arrêts à Yverdon et Neuchâtel (renseignements auprès de M. J.-P. Cavin, Yverdon, tél. 024/21 67 08 (heure des repas). Le 3^e car viendra de Delémont.

Renseignements auprès de M. Louis Hirschy, Sonvilier, tél. 039/41 15 10. Les détails concernant le déroulement de la manifestation, le menu, etc., seront donnés par les fédérations ou associations.

Une très agréable surprise est réservée à chacun, préparée par M. Moretti et son équipe.